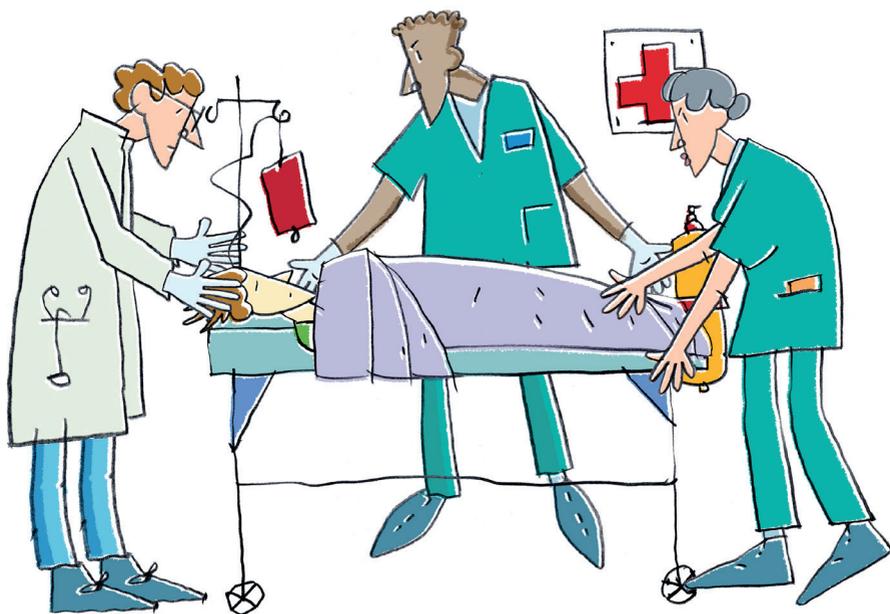




Centre Hospitalier de Saint-Denis

Livret d'accueil

A l'attention des proches des patients hospitalisés en réanimation polyvalente



Hôpital Delafontaine : 01 42 35 61 40

Le service de réanimation : 01 42 35 61 40 – poste 6707 ou 6708

Secrétariat de réanimation : 01 42 35 61 07

(Numéros utiles et horaires p.8 / 9)

Sommaire

Sommaire	2
Introduction	4
L'environnement	5
• Dans la chambre de votre proche	5
Notre équipe	6
• L'équipe médicale	6
• L'équipe paramédicale	6
Vos interlocuteurs	7
• Informations sur l'état de santé des patients	7
• Rencontrer un membre de l'équipe	7
• Le service social des patients	8
• Le service des admissions	8
• Aumônerie	8
• Numéros utiles	8
Spécificités	9
• Le CHSD s'engage pour le don d'organes et de tissus.	9
• Recherche et éthique	9
Les visites	9
• Horaires des visites	9
• Quelques précautions	10
• Les visites des enfants	10
• Les effets personnels	10
• Respect des personnes	10
Lexique	11
Accès	12

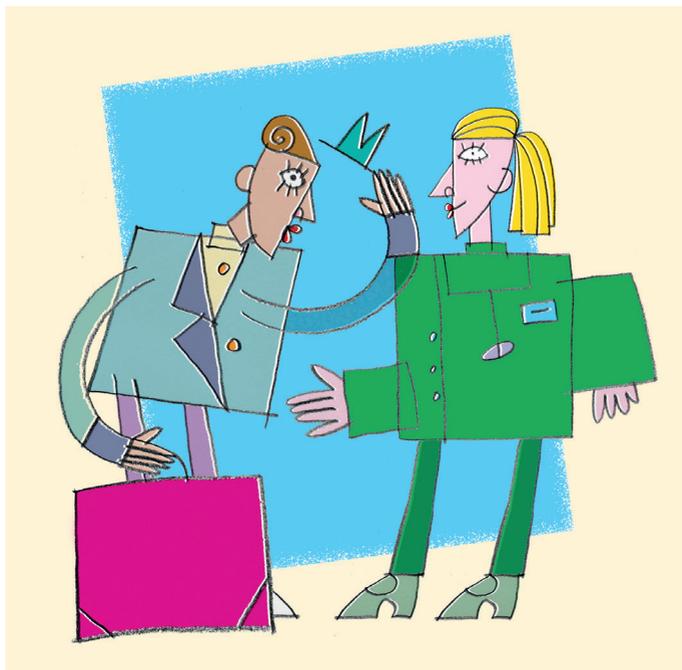
Introduction

Madame, Monsieur,

Un membre de votre famille ou un de vos proches est hospitalisé en réanimation. Toute l'équipe du service fait en sorte que l'état de santé du patient s'améliore le plus vite possible.

Ce livret d'accueil va vous aider à comprendre la prise en charge et l'environnement dans lequel votre proche est soigné.

A votre arrivée vous allez être pris en charge par les ASH (agent de service hospitalier), responsables de l'accueil, ou un membre du personnel qui vous guideront jusqu'à la chambre de votre proche.



L'environnement

Le service de réanimation se décompose en 3 secteurs dont :

- un secteur appelé unité de soins continus (chambres 1013 à 1020) ;
- deux secteurs de réanimation (chambres 1001 à 1012+1014).

Le service est situé au rez-de-chaussée du bâtiment central de l'hôpital Delafontaine, à proximité des urgences et du service de radiologie.

Toutes les chambres du service sont vitrées, facilitant ainsi la surveillance des patients. Elles sont aménagées et conçues afin de permettre l'intervention rapide des médecins et des infirmier(e)s.

■ Dans la chambre de votre proche

Dans la chambre de votre proche vous entendrez différents sonneries des divers appareils. Ne vous inquiétez pas, certaines sonneries sont normales. Si nécessaire un membre du personnel interviendra puisque le personnel surveille également les patients d'un poste central.

Vous allez trouver votre proche entouré de beaucoup de matériel et de machines, reliés par des tuyaux ou des fils. Vous pouvez nous poser des questions pour mieux comprendre cet environnement, et le lexique en dernière page vous y aidera.

En Réanimation, les soins justifient que les patients soient nus, mais faisons le mieux pour préserver leur intimité.

Même si les patients dorment, vous pouvez les toucher et leur parler.

Le personnel soignant est à votre écoute pour toute autre demande.



Notre équipe

■ L'équipe médicale est composée du :

- ➡ Dr Bruno Verdier, chef de service
- ➡ Dr Sophie Belorgey, praticien hospitalier
- ➡ Dr Etienne De Montmollin, praticien hospitalier
- ➡ Dr Daniel Da Silva, praticien hospitalier
- ➡ Dr Luis Ferreira, praticien hospitalier
- ➡ Dr Vincent loos, praticien hospitalier
- ➡ Dr Laurent Lainé, assistant
- ➡ Dr Khaoula Mahjoub, assistant
- ➡ Dr Nathalie Mémain, praticien hospitalier
- ➡ 5 Internes des Hôpitaux de Paris



Les médecins se relaient 7 jours sur 7 et 24h sur 24 au chevet de votre proche. C'est pourquoi vous pouvez rencontrer des médecins différents qui connaissent tous très bien l'état des malades. Les décisions médicales sont prises en équipe.

■ L'équipe paramédicale est composée :

- ➡ D'un cadre de pôle : Cécile Lancien
- ➡ D'un cadre supérieur de santé : Brigitte Reidon
- ➡ D'un cadre de Santé : Delphine Moal
- ➡ De deux infirmières coordinatrice des prélèvements d'organes et de tissus : Frédérique Jolly, Oriane Blanchet
- ➡ D'une psychologue intervenant auprès des patients et des familles : Sara Piazza
- ➡ De deux secrétaires médicales : Dominique Gaydu, Maryline Batista,
- ➡ D'infirmières qui assurent les soins et la surveillance des patients (38)
- ➡ D'aides-soignant(e)s travaillant en collaboration avec les infirmier(e)s (26)
- ➡ D'agents de service hospitalier qui assurent l'entretien des locaux et l'accueil des familles
- ➡ Deux kinésithérapeutes : Barbara Naszczak, Elena Roque Bautista
- ➡ D'une assistante sociale au service social de l'hôpital en lien avec le service de réanimation



Vos interlocuteurs

■ Informations sur l'état de santé des patients

Tous les membres du service sont soumis au secret médical. Le diagnostic médical appartient uniquement au patient, il peut demander au médecin de ne pas divulguer d'informations le concernant, même à sa famille.

Toutefois une personne de confiance peut être désignée par le patient. Cette personne sera informée de son état de santé et peut être consultée dans le cas où le patient ne pourra pas exprimer sa volonté et recevoir toute information.

Dès l'admission, il faut transmettre à l'équipe les coordonnées d'une ou plusieurs personnes à prévenir en cas de changement de service ou d'aggravation de l'état de santé du patient.

Il est nécessaire de définir un référent famille, qui sera notre interlocuteur privilégié, et qui transmettra les informations à l'ensemble de la famille et des proches.

Le médecin traitant du patient peut demander des renseignements et accéder au dossier médical. Il peut vous aider à mieux comprendre les informations.



■ Rencontrer un membre de l'équipe

Les médecins et infirmier(e)s et les cadres du service sont à votre disposition pour tout renseignement médical ou administratif lors des visites. Ils se rendront disponibles dans la mesure du possible, en tenant compte des urgences du service. N'hésitez pas à demander aux agents de service hospitalier (à l'accueil) de les rencontrer.

Les règles en matière de secret professionnel nous interdisent de donner, par téléphone, des détails sur l'état de santé de votre proche. Exceptionnellement, des nouvelles succinctes pourront être transmises au « référent famille » de 11h00 à 12h30 :

- pour un patient hospitalisé chambre 1 à 12 : 01 42 35 61 40 – poste 67.07 ou 67.08

- pour un patient hospitalisé chambre 13 à 20 : 01 42 35 61 40 – poste 65.15

En cas de problème particulier, le chef de service, Dr Bruno Verdiere vous recevra volontiers sur rendez-vous. Contacter le secrétariat du lundi au vendredi de 10h à 16h au :
Tél : 01 42 35 61 07

La psychologue, reçoit pendant ou après l'hospitalisation, vous pouvez la contacter au 01 42 35 61 40 – poste 3155 ou la solliciter via le personnel.

■ Le service social des patients

Le service social des patients est assuré du lundi au vendredi, par une assistante sociale référente au service de réanimation. Il vous est possible de la rencontrer et de prendre rendez-vous au 01 42 35 60 25

Les bureaux du service social se trouvent en face de la cafétéria.



■ Le service des admissions

Les admissions se trouvent dans le hall central de l'hôpital, les bureaux vous accueilleront du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 16h.

De manière à ne pas prendre de retard, il vous est demandé de ramener le plus rapidement possible dans le service, une pièce d'identité, l'attestation et la carte vitale du patient, ainsi que les justificatifs de la mutuelle. L'équipe en fera des photocopies.

Ces pièces devront également être ramenées aux bureaux des admissions dès que possible.

■ Aumônerie

Vous avez la possibilité de demander la présence religieuse de votre choix. Faites-le nous savoir. Vous pouvez les contacter directement aux horaires de présence.

Aumônerie catholique

Contact : Isabelle de Nanteuil
01.42.35.61.40, poste 68.30

Présence du lundi au vendredi 14h-18h30 + 7j/7 sur appel.

Aumônerie musulmane

Contact : Imam Abdelhali Nadimi
01.42.35.61.40, poste 32.08

Présence du lundi au jeudi de 10h à 14h

■ Numéros utiles

Service de réanimation : 01 42 35 61 40 – poste 6707 ou 6708

Unité de Soins Continus : poste 6515

Secrétariat de réanimation : 01 42 35 61 07 ou 6711

Fax du service : 01 42 35 62 33

Cadre supérieur de santé : 01 42 35 61 40 – poste 2265

Cadre de santé : 01 42 35 61 40 – poste 6801

Assistante sociale : 01 42 35 60 25

Psychologue : 01 42 35 61 40 – poste 3155

Cellule juridique : 01 42 35 64 25

Spécificités

■ Le CHSD s'engage pour le don d'organes et de tissus.

Le prélèvement d'organes et de tissus est une priorité nationale depuis la loi de bioéthique de 2004. Le CHSD a été impliqué dans cette cause dès 1984, date à partir de laquelle il a été autorisé à réaliser cette activité. Il n'a cessé de s'impliquer face à la problématique de la greffe d'organes en France en parallèle avec les orientations nationales. Il est autorisé au prélèvement de cornées en chambre mortuaire depuis 2008. Ces prélèvements ne sont réalisés qu'après recherche systématique auprès des proches de la volonté du défunt par la coordination hospitalière. Ils sont effectués selon les règles de bonnes pratiques conformément à la réglementation et en lien direct avec l'Agence nationale de la Biomédecine. La coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus est à la disposition de chacun pour répondre aux questions et demandes d'informations au 01-42-35-61-48 ou par mail prelevements.coordination@ch-stdenis.fr.

■ Recherche et éthique

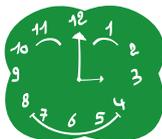
Afin d'améliorer la qualité des soins dans une démarche d'assurance qualité dont fait partie la recherche clinique, nous évaluons régulièrement nos pratiques et les soins **dispensés**. Dans ce but, il arrive que certaines données (données cliniques, examens complémentaires, imageries, photographies...) recueillies pendant votre séjour soient analysées après votre sortie. Cette analyse est bien sûr menée de façon anonyme.

Une attention particulière est portée aux images afin d'empêcher toute identification. Vous pouvez à tout moment refuser que ces données soient analysées sans que cette décision n'influence en quoi que ce soit la qualité des soins.

Les visites

L'équipe soignante effectue des soins réguliers aux patients et chaque médecin et infirmier(e) a en charge plusieurs malades. Pour ces raisons, les horaires de visites sont limités à des moments où les soignants sont disponibles pour vous accueillir.

■ Horaires des visites tous les jours de :



De 15h à 20h

■ Quelques précautions

La fragilité des patients de Réanimation est majeure. Elle les expose tout particulièrement aux infections acquises à l'hôpital (infections "nosocomiales"). En conséquence, les visites sont limitées à raison de **2 personnes au maximum dans la chambre**.

On vous demandera également de respecter les consignes scrupuleusement :

- ➡ friction des mains avec une solution hydro-alcoolique pour désinfecter les mains ;
- ➡ respect des consignes d'isolement (qui vous seront expliquées) ;
- ➡ dépôt **obligatoire** des effets personnels dans un casier fermant à clef mis à votre disposition.

Enfin, les fleurs ne sont pas autorisées.

■ Les visites des enfants

Les visites des enfants sont soumises à évaluation de la psychologue du service, Mme Laura Sessa. Vous pouvez la contacter au poste 2133 ou via le personnel.

■ Les effets personnels

Un inventaire est fait par le personnel du service, lors de l'admission. L'équipe vous remettra le vestiaire (les vêtements) de votre proche et gardera les valeurs dans le coffre du service ou les remettra à une personne de confiance contre signature.

Certaines valeurs ont pu être déposées à la perception par le service des urgences, seul le patient pourra retirer ces valeurs à la trésorerie de l'hôpital, muni d'une pièce d'identité. Ce retrait peut être réalisé par un tiers avec une procuration et sa pièce d'identité.

Aucun vêtement ne pourra être amené au patient durant son séjour dans le service de réanimation. Par contre vous pourrez lui amener des affaires de toilette, tel que :

- ➡ Savon liquide type gel douche ;
- ➡ Mousse à raser ;
- ➡ Peigne ou brosse ;
- ➡ Shampoing ;
- ➡ Eau de toilette, déodorant, lunettes, prothèses auditives, prothèses dentaires...

Pas de gants de toilette, ni de serviette ...

■ Respect des personnes

Si vous vous trouvez toutefois dans une situation d'incompréhension, n'oubliez pas que l'insulte ou l'agression ne résolvent rien et sont punissables devant les tribunaux.



Lexique

Cathéter :

Tuyau en plastique placé dans une grosse veine du cou ou de la jambe qui permet d'apporter rapidement et efficacement des médicaments, des stimulants pour le cœur, une perfusion et parfois de la nutrition.

Extubation :

Intervention qui consiste à retirer cette sonde de la trachée. Elle est réalisée quand le patient est réveillé, tonique et qu'il peut respirer, tousser et cracher tout seul.

Infection nosocomiale :

C'est une infection acquise à l'hôpital. Comme les infections en général, elle peut être grave, d'autant plus qu'elle survient chez des malades fragiles.

Intubation :

Intervention qui permet de placer une sonde dans la trachée d'un patient anesthésié afin de le relier à un ventilateur pour l'aider à respirer.

Iatrogénie :

Il s'agit d'un accident compliquant un traitement ou une intervention invasive. Elle est de gravité variable et peut parfois ne rien modifier aux soins. Elle impose parfois que l'on interrompe le traitement ou que l'on soigne les conséquences de cet accident.

Recherche :

Dans notre service, des protocoles de recherche sont en cours. Parfois, il sera nécessaire d'obtenir votre consentement si votre proche ne peut donner directement le sien.

Scope :

C'est un ordinateur qui surveille en permanence tous les paramètres vitaux du patient (oxygène, tension, rythme cardiaque) et qui alerte les soignants en cas d'anomalie.

Sédation :

Il s'agit de l'administration de médicaments assurant un sommeil profond. Elle a la propriété d'éviter la douleur et de permettre à un malade de mieux respirer avec le ventilateur et de diminuer l'agitation et l'anxiété (comme une anesthésie).

Sonde gastrique :

Tuyau en plastique placé dans l'estomac servant à aspirer les sécrétions ou pour nourrir artificiellement le malade ou passer certains traitements.

Transport :

Manoeuvre qui permet de transporter un patient dans un autre service de l'hôpital pour un examen (échographie ou scanner) ou une intervention chirurgicale.

C'est une procédure délicate qui justifie toujours un accompagnement médicalisé.

Ventilateur :

Appareil permettant la respiration artificielle pendant le sommeil des malades. Cela permet aussi d'apporter plus d'oxygène au patient si nécessaire.

Accès

Voiture

→ par l'autoroute A1, sortie n° 3 (Pierrefitte, Beauvais), parking visiteurs, rue du Dr Delafontaine, Saint-Denis.

Transports en commun

Métro ligne 13, station Saint-Denis Basilique, puis bus 153, arrêt Marville-Hôpital Delafontaine, ou bus 253, arrêt Avenue Saint-Rémy ;

→ station Université, puis bus 253 ou 254, arrêt Avenue Saint-Rémy ; ou tramway T1,

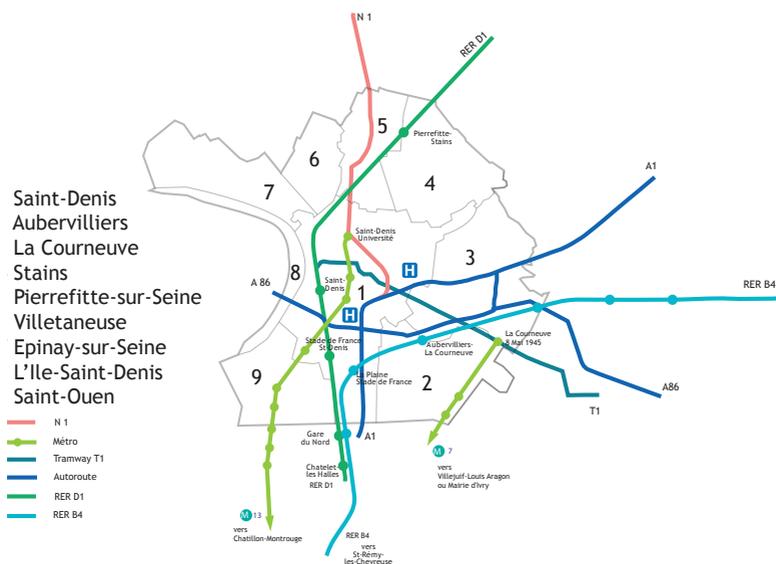
station Hôpital Delafontaine.

→ station Porte de Paris, puis bus 153 ou 253.

Métro Ligne 7, station La Courneuve-8 mai 1945, puis tramway T1, arrêt Hôpital Delafontaine

Gare SNCF, station Saint-Denis, puis tramway T1, arrêt Hôpital Delafontaine

RER D, station Saint-Denis, puis tramway T1, arrêt Hôpital Delafontaine



Centre hospitalier de Saint-Denis

Adresse postale

2, rue Dr Pierre-Delafontaine – BP 279 – 93205 Saint-Denis cedex standard tél. 01 42 35 61 40 – fax direction 01 42 35 61 85
hsd-direct@ch-stdenis.fr – Site : www.ch-stdenis.fr

Hôpital Delafontaine

2, rue Dr Pierre Delafontaine
93200 Saint-Denis

Hôpital Casanova

11, rue Danielle Casanova
93200 Saint-Denis